

## **STAGE DE FORMATION SYNDICALE** **La laïcité en pratique**

Pratiquer la laïcité n'est pas chose aisée pour les fonctionnaire au quotidien. Retrouvons-nous pour nous informer de nos droits et obligations en la matière, pour échanger sur les situations délicates que nous avons rencontrées, pour mutualiser les solutions trouvées et pour repartir plus fort afin de faire vivre ce bien commun.

**7 MARS 2019**  
**à partir de 9h00**  
**Stage de formation syndicale**  
**La laïcité en pratique**  
**ESPACE PYRAMIDE**  
**2, AVENUE BASINGSTOKE**  
**ALENCON**

### **MODALITÉS D'INSCRIPTION**

1. **Demander une autorisation d'absence au plus tard le 7 février :**  
30 jours avant le stage par voie hiérarchique selon le modèle ci-contre
2. **S'inscrire auprès de la FSU :**  
Afin de faciliter l'organisation et de prévoir une salle à la hauteur du nombre de participants, merci de vous inscrire :
  - soit en complétant le formulaire en ligne sur notre site : **fsu61.fsu.fr**
  - soit en renvoyant la coupon ci-dessous

#### COUPON RÉPONSE

à renvoyer à : FSU 61 / 2, avenue Basingstoke /  
61 000 Alençon

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

participera au stage de formation syndicale « La laïcité en pratique » du 7 mars 2018.

### MODÈLE DE LETTRE DE DEMANDE (à faire de manière manuscrite)

<NOM> <Prénom>  
<Grade et fonction>  
<Établissement>

à- M. le Recteur  
s/c : <Nom et fonction du Chef d'établissement ou de service>

**Objet :** demande de congé pour formation syndicale le <date>.

Monsieur le Recteur,

Conformément aux dispositions de la loi n°84/1 du 11 janvier 1984 (article 34, alinéa 7), portant sur le statut général des fonctionnaires, j'ai l'honneur de solliciter un congé le <date> pour participer à un stage de formation syndicale sur le temps de travail.

Ce stage se déroulera à <lieu>. Il est organisé par la FSU de l'Orne, sous l'égide de l'IRHSES, organisme agréé figurant sur la liste des centres dont les stages ou sessions ouvrent droit aux congés pour la formation syndicale (arrêté du 29 décembre 1999, publié au Journal Officiel du 6 janvier 2000).

Veuillez recevoir, Monsieur le Recteur, l'expression de mes respectueuses salutations.

<Signature>